

Octobre 2012

DDI-REATE-RGPP :

on continue comme avant ou on agit pour défendre le service public et nos revendications?

Les propos soporifiques sur l'administration territoriale se multiplient (discours des ministres, édito du dernier DDI info,...), la réalité est plus brutale. Le 27 juillet dernier, en catimini, une réunion interministérielle décidait d'expérimentations pour mettre en place une gestion des personnels DDI et préfectures dans un seul programme budgétaire. Les missions-support devaient également être mutualisées.

La réaction des organisations syndicales, l'émotion créée dans les services obligent le gouvernement à faire marche arrière. Mais les projets sont toujours dans les cartons.

Les suppressions d'emplois se poursuivent et parfois s'aggravent dans nos administrations. Nous venons d'obtenir quelques éléments sur les effectifs. Outre la confirmation de l'hémorragie des emplois, le bilan est qu'on ne recrute plus. Les moins de 30 ans sont l'exception, les plus de 55 ans représentent près de 40% de l'effectif!

Des missions légales ne sont plus assurées, par exemple l'aide technique aux petites communes dans nombre de départements. Des départements créent de nouvelles structures pour faire face. Ainsi en Vendée, un service public local (SPL) vient de se mettre en place, les personnels relèvent désormais du droit privé. 11 autres départements sont dans la même situation. Le ministère de l'Ecologie, et le secrétariat général du gouvernement laissent faire malgré les interventions répétées de la CGT.

Réunion après réunion, nous avons alerté sur la situation. Le bilan RGPP établi par les inspections générales critique la "méthode RGPP" mais ne fait que proposer d'aller encore plus loin. Les personnels sont même invités à faire connaître les tâches inutiles. Les cadres sont pointés du doigt : à eux d'expliquer comment faire (on n'ose même plus dire faire plus) avec toujours moins de moyens. Et ils seront évalués en conséquence.

L'intervention des personnels et des cadres des services territoriaux de l'Etat est la clé pour inverser la donne.

C'est ce qui conduit la CGT à proposer de faire du mardi 23 octobre une grande journée de mobilisation et d'action.

- ⇒ **Le 17 octobre**, les organisations syndicales seront reçues par la ministre de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique qui présentera le "bilan" de la RGPP et fera une "information" sur la décentralisation.
- ⇒ Le 18 octobre prochain, se tient le prochain CT central des DDI.

Le cadrage des nouvelles réformes s'inscrit dans l'objectif de réduction des dépenses publiques pour réduire le déficit public à 3% du PIB fin 2013. La crise s'aggravant, qui peut croire qu'une nouvelle purge va guérir le malade alors que, tout au contraire, une politique de relance prenant appui sur les services publics serait nécessaire ?

Nos emplois, les revendications qui y sont liées (notamment le point d'indice gelé depuis 2 ans et qui pourrait le rester si on ne fait rien), le service public sont en question.

Alors pour les défendre, les promouvoir, mobilisons nous dans chaque service !

Faites connaître vos initiatives de mobilisation dont nous rendrons compte dans un prochain bulletin.

Le "grand chantier de la décentralisation"?

On le laisse dans les mains d'un étroit cénacle de grands élus (direction de l'ARF,...) et de hauts fonctionnaires ou on en fait l'affaire de tous, des fonctionnaires, des usagers ?

Ainsi le président de la République propose de confier de nouvelles compétences spécifiques : **aux régions** les politiques de l'emploi, de la formation et du soutien aux PME sur leur territoire, la gestion des fonds structurels, **aux départements** l'ensemble de la politique concernant "le handicap et la dépendance". La transition écologique serait partagée entre l'Etat et le bloc communal...

Comment les fonctionnaires des services territoriaux de l'Etat participent à ces débats ? Notamment dans l'objectif de garantir les mêmes droits à tous sur l'ensemble du territoire? Et d'assurer un meilleur service public!

Merci de faire part de vos avis et propositions : uqff@cqt.fr